

Municipalité de Notre-Dame de Lorette

Extrait du procès-verbal

DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME DE LORETTE, TENUE LE 7 JUILLET 2008, À 19 H 30, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS:

Mesdames Lyna Bouchard, Carmen Parent
Messieurs Benoît Schmitt, Normand Schmitt,
Donald Valois, Michel de Launière.

FORMANT QUORUM ET SIÈGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE
MONSIEUR DANIEL TREMBLAY

Résolution no 1367-07-08 Examen stratégique de la Société canadienne des postes

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;


**IL EST PROPOSÉ PAR M. Benoît Schmitt
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

Que la Corporation municipale de Notre-Dame de Lorette fasse parvenir une résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

Tirée du livre des délibérations de la
Municipalité de Notre-Dame de Lorette


Véronique Tremblay
Véronique Tremblay, secrétaire-trésorière